

DANIEL TANGUY

Fouille de sauvetage programmé sur un site  
d'habitat du second Age du Fer, au Talhouet en

PLUVIGNER (Morbihan)

Rapport année 1986



247

=====

Introduction

Le troisième campagne de fouilles de sauvetage programmé a eu lieu durant trois semaines, du 7 au 26 juillet 1986. auparavant, une prospection électrique, menée par le Laboratoire d'Archéologie de l'Université de Rennes, a permis de localiser un site d'habitat du second âge du Fer, au Talhouet, commune de PLUVIGNER (Morbihan). Les progrès importants ont été réalisés cette année sur le plan de la sensibilisation des autorités municipales sur les problèmes liés à la protection du site, notamment encouragé par les agents de terrain d'un des propriétaires.

C'est à ce titre que nous avons obtenu l'assurance, par le maire de PLUVIGNER, que les deux parcelles concernées par le site ont environ 1,5 hect. seraient, dans un premier temps, protégées dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols actuellement en cours d'élaboration, puis vraisemblablement acquises par la commune.

Année 1986

Comme l'année précédente, la fouille s'est déroulée sur la parcelle n° 65, section I-B du cadastre de 1961 de la commune de PLUVIGNER, avec l'aimable autorisation et la collaboration de Monsieur Albert LE BONGER, propriétaire des lieux.

Cette année, les recherches ont fait l'objet d'une étude d'Etat de 15 000 Frc, dans le cadre du programme N. 14, défini par le C.R.H.A., auquel a été versée une subvention de 7500 Frc du Conseil Général de Morbihan, l'ensemble étant géré par l'A.F.A.T.

Il faut lui souligner que durant le mois l'aide apportée consistait en un **Rappel**: L'étude de ce site a débuté par une fouille de sauvetage d'urgence, au cours de l'hiver 1983, déclenchée à la suite de travaux de défrichements sur une vaste parcelle de lande.

Cette intervention, ainsi que les deux campagnes de sauvetages programmés menés au cours des étés 1984 et 1985, ont mis en valeur un habitat daté des III<sup>ème</sup> et II<sup>ème</sup> siècles avant Jésus Christ. Cet habitat occupe le sommet d'un petit plateau dominant, à l'Est, la confluence de deux petits cours d'eau.

La fouille de 1985 a révélé, au Sud d'une construction circulaire, découverte en 1983, un enclos composé d'un mur en maçonnerie sèche et comportant, dans l'angle Nord-Ouest, une construction de plan trapézoïdal dont l'étude s'est achevée en 1985.

A l'issue de cette dernière intervention, l'objectif premier était d'étudier complètement l'enclos sur toute sa surface en procédant par des décapages extensifs, afin d'apporter des éléments de réponses concernant la nature et l'ampleur du site.

Introduction:

La troisième campagne de fouilles de sauvetage programmé a eu lieu durant trois semaines, du 7 au 26 juillet 1986. Auparavant, une prospection électrique, menée par le Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes, a concerné les 1200 m<sup>2</sup> de la plate-forme située au Sud de l'enclos central. Le rapport de cette prospection est joint en annexe.

Parallèlement au travail de terrain, des progrès importants ont été réalisés cette année sur le plan de la sensibilisation des autorités municipales sur les problèmes liés à la protection du site, constamment menacé par les engins de terrassement d'un des propriétaires.

C'est à ce titre que nous avons acquis l'assurance, par la municipalité de PLUVIGNER, que les deux parcelles concernées par le site, soit environ 1,5 hect. seraient, dans un premier temps, protégées dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols actuellement en cours d'élaboration, puis vraisemblablement acquises par la commune.

Comme l'année précédente, la fouille s'est déroulée sur la parcelle n° 66, section Y-H du cadastre de 1981 de la commune de PLUVIGNER, avec l'aimable autorisation et la collaboration de Monsieur Alban LE TUMELIN, propriétaire des lieux.

Cette année, les recherches ont fait l'objet d'un crédit d'Etat de 15 000 Frs, dans le cadre du programme H. 16, défini par le C.S.R.A., auquel s'est ajoutée une subvention de 1500 Frs du Conseil Général du Morbihan; l'ensemble étant gérée par l'A.F.A.N.

Il faut ici souligner une nouvelle fois l'aide concrète apportée par la commune de PLUVIGNER, tant au niveau du logement, fourni gracieusement, qu'au niveau du transport du matériel de fouilles. Cette appui logistique, que chaque fouilleur a pu apprécier, tient une grande place dans l'organisation même de la fouille et je tiens à remercier la municipalité de PLUVIGNER pour ce soutien actif.

Ces fouilles ont bénéficié de la participation bénévole de:





## La fouille :

Comme prévu à l'issue de la campagne 1985, l'essentiel des recherches s'est concentré sur l'enclos dont le bâtiment étudié l'an passé forme l'angle Nord-Ouest. Un petit sondage de 10m<sup>2</sup>, à 20m à l'Est de l'enclos, a concerné une nouvelle structure découverte récemment.

Il faut rappeler qu'au cours des fouilles de l'été 1984, un sondage a mis en valeur une portion du mur d'enclos, située à l'Est. Nous disposons donc, pour cette année, d'un cadre précis et limité pour nos investigations.

Celles-ci ont concerné, tout d'abord, près de 300 m<sup>2</sup>; en effet, afin d'avoir une idée précise de la nature de l'enclos et de son environnement immédiat, il a paru important de déborder les recherches au delà des limites de celui-ci, notamment vers l'Est où elles se sont étendues cinq mètres au delà du mur.

Si l'année 1985 a été consacrée en grande partie à l'étude du bâtiment formant l'extrémité Ouest de l'enclos, un décapage des abords de la façade avait révélé des traces d'activités: Foyer, céramique en quantité importante devant l'entrée de la maison, mais nous avons constaté que la couverture pédologique, à l'intérieur de l'enclos était peu importante et parfois même inexistante.

La fouille minutieuse a donc été entreprise dès le début car il n'a pas été possible d'aborder autrement cette surface où le mobilier était parfois en contact direct avec la maigre végétation.

Dès le premier décapage, la masse d'éboulis protégeant le mur d'enclos est apparue. C'est toute la portion Sud du mur d'enclos qui a fait l'objet, dans un premier temps, de toute notre attention.

La hauteur conservée atteint rarement plus de 0,61 mètre et, à l'origine, elle ne devait pas excéder 1,10m - 1,20m.

Le mur d'enclos, portion Sud :

Rappelons que nous connaissons les deux extrémités de ce mur; il était simple, à première vue, de le mettre en valeur entièrement en dégagant toute la partie Sud.

Nous avons voulu étudier plus attentivement la zone de contact entre le mur proprement dit et la cabane. Il est maintenant établi (voir photos et plans) que le parement externe du mur d'enclos prend appui sur la construction, le parement interne débutant un peu en retrait.

Le mur décrit ensuite une légère courbe sur trois mètres puis devient rectiligne selon un axe Ouest-Est, sur plus de neuf mètres.

L'angle Sud-Est est largement arrondi et on remarque un net retrécissement de la largeur qui n'atteint plus qu'un mètre dans cet angle, alors que sa largeur moyenne est de 2 mètres par ailleurs. Ce retrécissement se poursuit vers le Nord et le mur s'interrompt assez brutalement. Il faut noter que cet arrêt est marqué par des pierres plus importantes formant les parements.

Si les angles du mur, ainsi mis en valeur sur 14m de long, sont réguliers et bien construits, il n'en est pas de même de la portion rectiligne.

Il a été parfois extrêmement difficile de discerner le mur des éboulis tant la construction est, en plusieurs endroits, plus que sommaire. Comme pour les murs dégagés précédemment: murs d'enclos ou de bâtiments; les pierres mises en oeuvre n'ont pas été travaillées mais choisies en fonction de leur forme naturelle et de leur possibilité d'appareillage.

Là où le parement externe a particulièrement souffert, de la végétation entre autres, il ne reste qu'une seule assise. Mais en fait, la raison principale du mauvais état de ce mur d'enclos réside dans le fait qu'il repose directement sur la roche en place et qu'il n'y a pas eu de préparation préalable à son implantation. Le mur épouse, à plusieurs reprises, la forme des affleurements granitiques et ne présente aucune stabilité.

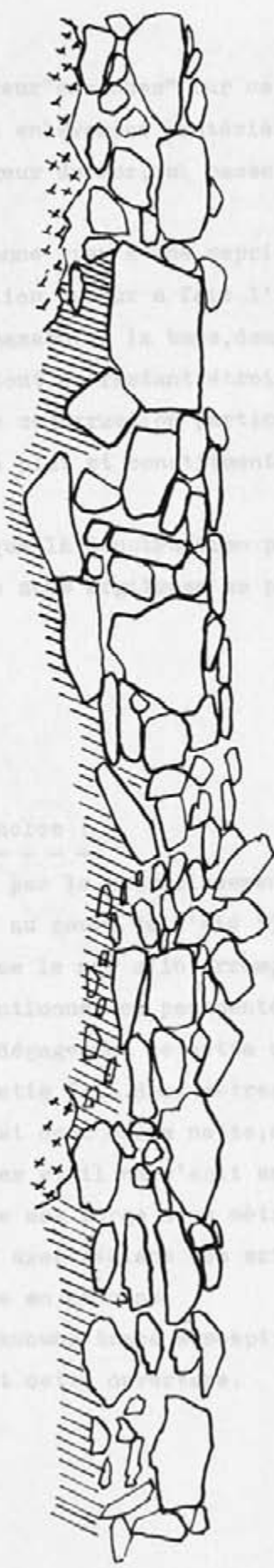
Cela explique aussi l'étalement du mur où plutôt de ses éboulis et son apparente largeur avant son dégagement complet. Compte tenu de sa construction relativement précaire, il est probable que sa ruine a débuté rapidement.

La hauteur conservée atteint rarement plus de 0,80 mètre et, à l'origine, elle ne devait pas excéder 1,10m - 1,20m.

Il reste que le mur d'enclos assurait, avec sa largeur de 2 mètres, une protection limitée certes mais sûrement suffisante pour empêcher l'incursion de bétail dans un espace que l'on a voulu protéger.

Le dégagement minutieux de toute sa partie supérieure et quelques sondages plus en profondeur n'ont pas laissé apparaître d'autres structures comme d'éventuelles traces de palissades. Il n'y a aucun reste de clayonnage, de terre cuite, pour évoquer la présence d'une structure plus légère sur le mur. Mais on ne peut pas interdire l'hypothèse de la présence de poteau soutenant une palissade de branchages, un tel système n'aurait rien laissé comme traces sur le mur.

Un examen attentif du parement interne montre des aménagements, des reprises



**PLUVIGNER - TALHOUE**  
**Mur d'enclos, portion Sud**  
**détail de la reprise, parement interne**

0  
1mètre

E  
↔  
O

On remarque, par exemple, deux "encoches" sur cette face interne. Si la première, en A-14, peut être due à un enlèvement postérieur, la seconde est le fait d'une variation brutale de la largeur du mur, qui passe de 2 mètres en A-14 à 2,40 m. en Z-14.

Ce décrochement du mur donne lieu à une reprise très nette dans le parement interne. A cet endroit, la construction du mur a fait l'objet d'une attention particulière qui n'est pas le fait du hasard: A la base, deux grosses pierres, posées à plat semble se détacher du parement, tout en restant étroitement liées à ce dernier. La partie supérieure témoigne d'une construction particulière et bien soignée; les pierres sont régulières, posées à plat et constituent, sur quelques mètres, une surface quasiment plane.

Il faut enfin remarquer que la construction plus saine correspond, à cet endroit précis, à la présence d'une zone argileuse au pied du mur.

L'ouverture de l'enclos :  
-----

L'ouverture est annoncée par le retrécissement du mur qui s'achève en pointe

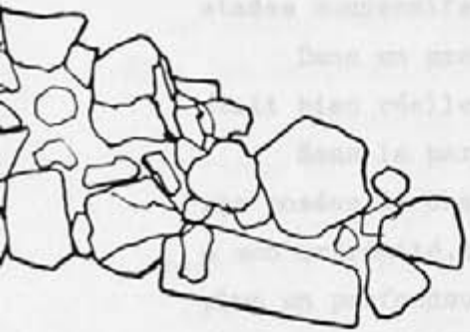
Lors du sondage effectué au cours de l'été 1984 sur la partie Est du mur d'enclos, nous avons remarqué que le mur s'interrompait brutalement puis se poursuivait par un remplissage, intentionnel et parementé, mais de moins bonne facture.

Nous avons poursuivi le dégagement de cette zone pour constater que le mur s'interrompait définitivement cette fois, deux mètres après la reprise en décrivant un arrondi. Si la construction est donc moins nette, on distingue néanmoins un parement composé de plusieurs assises et il ne s'agit en aucun cas d'un simple éboulis.

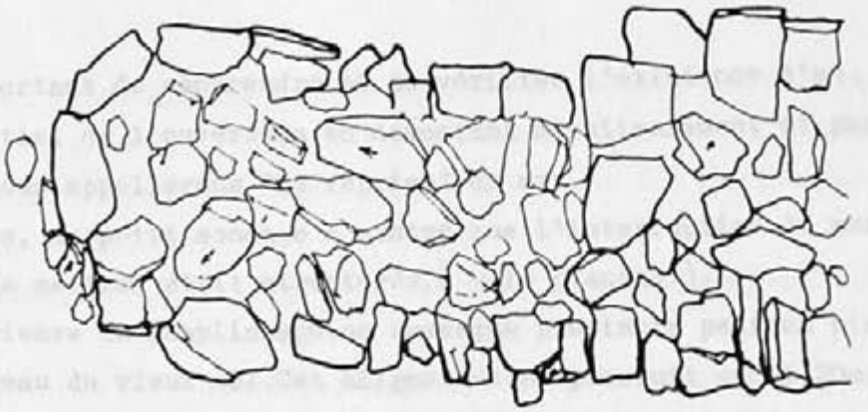
L'ouverture ainsi formée est large d'un mètre ; il existe un décalage important, de 90 cm entre les deux axes médians des extrémités du mur d'enclos et on peut même parler d'une ouverture en chicane.

A ce stade, il n'existe aucune trace susceptible d'indiquer la présence de calages ou de structure cloturant cette ouverture.

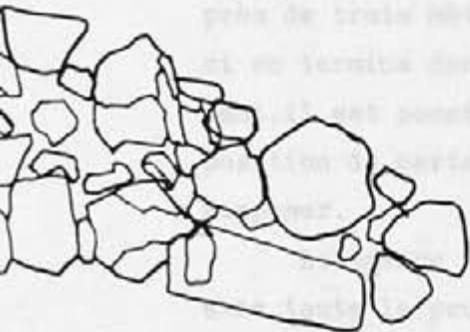




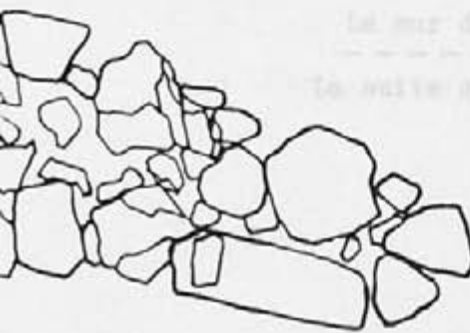
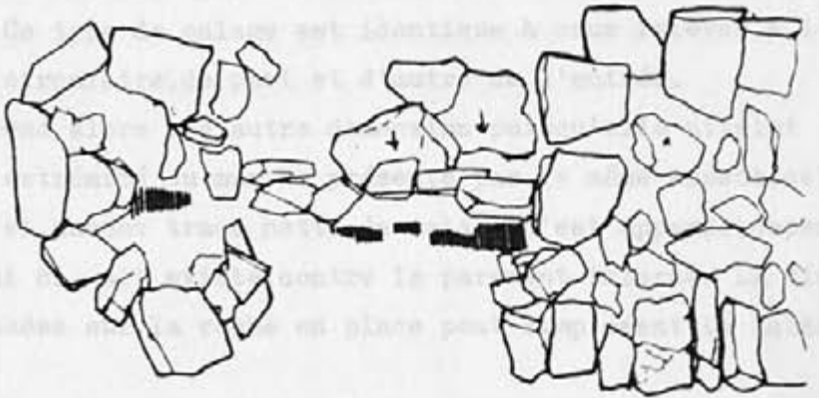
1ère phase



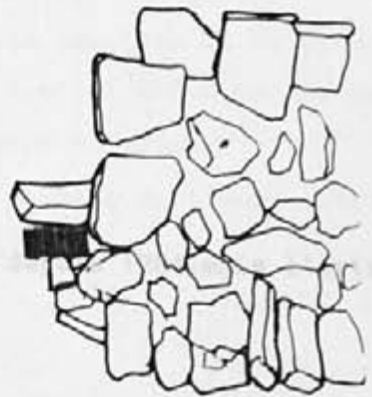
PLUVIGNER-Le Talhouet  
Démontage de l'entrée, au Sud  
de l'enclos



2ème phase



3ème phase



Il nous a semblé important de comprendre et de vérifier l'existence d'un quelconque remplissage partiel de l'ouverture en démontant minutieusement et par stades successifs ce que nous appellerons "la reprise" du mur.

Dans un premier temps, un petit sondage a montré que l'interruption du mur était bien réelle et que la section était structurée, ( voir planche ).

Sous la partie supérieure du remplissage, on remarque plusieurs petites pierres posées de chant au niveau du vieux sol. Cet alignement se poursuit sur 1,20m, a son extrémité, la structure arrondie visible avant le décapage existe toujours, plus en profondeur. De toute évidence, il s'agit là des vestiges d'une structure légère, confirmée par la présence d'une terre noirâtre associée à l'alignement de pierres. On peut penser à une palissade; l'extrémité serait alors, dans cette hypothèse, les restes d'un calage de poteau. L'ouverture conserve dans ce cas la même largeur et garde son aspect en chicane.

La troisième phase du décapage ne laisse plus apparaître qu'un calage bien caractéristique, composé de deux pierres disposées verticalement et imbriquées dans la base de la section du mur. Ce type de calage est identique à ceux relevés à l'intérieur de la construction circulaire, de part et d'autre de l'entrée.

L'entrée de l'enclos prend alors une autre dimension puisqu'elle atteint près de trois mètres. L'autre extrémité du mur ne présente pas le même aspect, celle-ci se termine donc en pointe et aucune trace nette de calage n'est apparue; cependant, il est possible que celui-ci ait existé, contre le parement interne: La disposition de certains blocs posés sur la roche en place peut simplement le laisser supposer.

La nature de l'entrée de l'enclos reste donc problématique; on peut supposer, avec toute la prudence habituelle, qu'il y a eu deux stades dans l'élaboration de l'ouverture. La large entrée originale a été en partie obturée par une palissade encadrée de deux poteaux. La raison de cette transformation nous est inconnue.

Toujours est-il que l'on remarque que cette entrée est orientée au Sud - Sud Est et que cette orientation est tout à fait identique aux ouvertures des deux cabanes fouillées.

Le mur d'enclos, portion Est :

-----  
La suite du mur d'enclos, vers le Nord, était connu depuis 1984, mais l'extré-

-mité Nord posait problème. Nous avons donc procédé à un nouveau décapage partiel sur les derniers mètres du mur. Celui a montré que le mur s'achève brusquement en amorçant une courbe vers l'Ouest, en fermant donc l'enclos. L'interruption est ici postérieure et due vraisemblablement à une destruction.

Néanmoins, ce petit décapage offre l'intérêt de donner une idée générale de la forme de l'enclos.

L'enclos est bien conservé sur pratiquement toute sa surface, seule la partie Nord a été quelque peu bousculée. ( Nous avons évoqué l'an passé, la possibilité d'une destruction partielle du mur d'enclos, dans sa partie Nord, lors de l'implantation de la cabane circulaire qui pourrait être légèrement postérieure à la cabane rectangulaire et son enclos ).

L'enclos affecte une forme quadrangulaire, aux angles arrondis; sa longueur au Sud est de 14,50 mètres, sa largeur peut être évaluée à environ 12 mètres dans la partie Est et on peut avancer une surface interne d'environ 180 à 200 m<sup>2</sup>.

Il est aussi très claire que l'habitat rectangulaire ( ou plutôt trapézoïdal ) et l'enclos forme un ensemble étroitement associé. L'étude de toute la surface de ce dernier avait pour objectif principal de comprendre le mieux possible l'utilité d'une telle structure.

#### L'intérieur de l'enclos :

Toute sa surface a fait l'objet de deux décapages:

Le premier décapage, superficiel, a consisté à retirer la végétation, surtout constituée de landes et d'herbes. Dès le début, de nombreux fragments de céramiques, très érodés, sont apparus. Sous la très fine couche d'humus, la roche en place apparaît à maintes reprises et il est certain que le sol archéologique n'existe plus ou très peu dans certaines zones.

Le second décapage a eu pour but la fouille complète du sol, jusqu'à la roche. La fouille, compte tenu de l'aspect du sous sol, s'est avéré, malgré sa nécessité, particulièrement difficile et même ingrat à certains moments.

Il reste néanmoins que seule la fouille globale de l'enclos pouvait nous apporter des indications précises sur son utilisation.

S'il est vrai que la roche affleure très rapidement, ( en moyenne sous 20 cm de terre ), la surface dégagée n'offre pas pour cela un caractère homogène et l'on distingue trois secteurs en fonction de la nature du sous-sol.

- Là où la roche affleure sous seulement quelques centimètres, elle présente un aspect compact et massif, même si l'on observe des cassures naturelles. La roche granitique "solide" apparaît surtout à l'Est et aux abords intérieurs de l'entrée. Dans ce secteur, aucune structure, même fugitive, n'a été relevée et le mobilier recueilli est peu important.

- Dans la partie centrale de l'enclos, le granit est beaucoup plus altéré, se décompose en pierrailles, l'aspect est plus tourmenté. C'est dans ce secteur que l'on a découvert ce qui apparaît être les restes d'une petite construction.

- Une troisième zone, située dans la partie Sud-Ouest de l'enclos, occupe environ un tiers de la surface de l'enclos. La roche n'affleure pas ou très peu. Le sous-sol est argileux, arénisé; sa nature a permis le creusement d'une fosse.

— Il est inutile de revenir sur la zone où la roche saine affleure rapidement, aucun élément important ne justifie de développement détaillé .

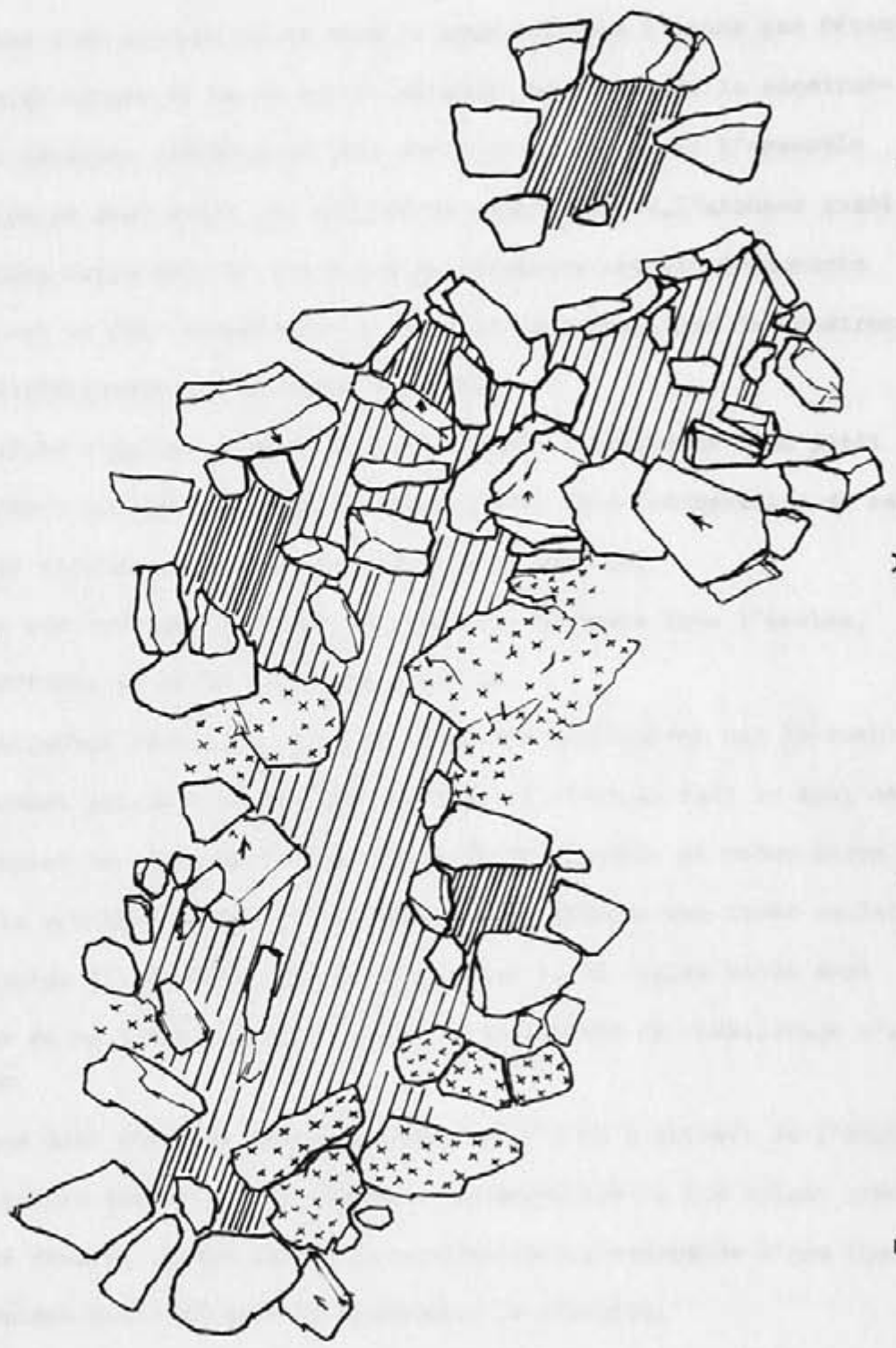
— Par contre, toute la partie centrale offre beaucoup plus d'intérêt; la fouille, difficile, a révélée les restes d'une construction . Les structures visibles au niveau de la roche ne peuvent être interprétées avec certitude, ( voir planche et photos. ). On distingue plusieurs assemblages de pierres de taille moyenne qui offrent l'aspect de calages de poteaux, ces calages sont au nombre de cinq, quatre d'entre eux peuvent former une figure rectangulaire mais leur rapprochement laisse penser qu'il ne s'agit pas de supports d'une construction. Il est plus vraisemblable qu'ils soient les vestiges de poteaux ayant joué le rôle de contreforts d'une structure légère. En effet, les poteaux ont pu encadrer une



B

A

Z



**PLUVIGNER**  
Talhouet

Partie centrale ce l'enclos

  
**BLOCCAGE**  
**CALAGE DE POTEAU**



Structure qui a laissé son empreinte dans le sol. Cette empreinte forme un angle à  $60^\circ$ , la longueur est de 2,50 mètres pour une largeur de 1,20 mètre; elle est formée par un creusement d'en moyenne 20 cm dans le sous-sol. Nous n'avons pas découvert de traces de clayonnages, de terre cuite indiquant la nature de la construction, la présence de quelques charbons de bois, que l'on retrouve sur l'ensemble de la surface étudiée, ne peut avoir ici une portée significative. L'absence quasi générale de clayonnage, seuls deux ou trois petits fragments ont été découverts les années passées est un fait notable sur le site et doit témoigner de constructions utilisant essentiellement des éléments végétaux.

En définitif, la structure dégagée laisse supposer l'existence d'un petit bâtiment dont seulement un angle nous est parvenu. L'état très fragmentaire de ces vestiges ne doit pas étonner, au regard de la nature du sous-sol.

On note que ces vestiges occupent une position centrale dans l'enclos, dans l'axe des ouvertures de la maison et de l'enclos.

— La troisième zone offre donc un caractère particulier car la roche n'apparaît pratiquement pas. Le sous-sol est argileux et c'est en fait le seul secteur de l'enclos propice au creusement d'une fosse. Cette dernière se situe entre le mur d'enclos et la structure évoquée précédemment. Elle affecte une forme ovale longue de 2 mètres, large de 1,20 mètre, sa profondeur est de 60 cm; les bords sont évasés et la section de la fosse est en V élargi. Le dégagement du remplissage n'a pas livré de mobilier.

Cette fosse doit être une petite carrière d'où l'on a extrait de l'argile. On se rappelle d'ailleurs que le sol du bâtiment rectangulaire a été aplani grâce à un apport d'argile dans la partie Sud de la construction. L'existence d'une fosse à proximité de la maison peut indiquer la provenance de l'argile.

L'ensemble de l'enclos fouillé n'offre donc pas de vestiges particuliers, mais il ne s'agit pas pour autant d'un espace vide: Si la fosse doit être

considérée à part, il reste cette petite construction que l'on peut qualifier de secondaire par rapport aux bâtiments dégagés les années précédentes. Il est inutile de hasarder une quelconque interprétation concernant cette structure dont les restes sont plus que fugitifs.

Sa présence ainsi qu'un mobilier en céramiques relativement important montrent que l'enclos n'est pas un espace totalement vide et qu'une certaine activité y règne. C'est l'ensemble de l'enclos qui doit être considéré comme une dépendance du bâtiment rectangulaire dont il est le prolongement. La présence d'un mur imposant, plus par sa largeur que par sa hauteur en fait un espace protégé et sous-entend une activité humaine.

Hormis les vestiges que l'on vient de décrire, le mobilier, constitué en très grande partie de tessons très fragmentés, donne aussi une idée de cette activité. Il est bien sûr hors de question, dans le contexte particulier de cette fouille, de parler de répartition verticale si ce n'est pour mentionner que le sol archéologique est parfois à découvert et qu'il n'excède pas 25cm.

Par contre, la distribution spatiale, à l'intérieur de l'enclos, mérite un intérêt particulier. En effet, cette répartition n'est pas homogène, mais malheureusement la faible épaisseur du sol archéologique fausse ici les données. On a vu que là où la roche affleure rapidement, les restes de céramiques sont infimes, mais au hasard d'une anfractuosités, on découvre parfois de nombreux tessons; il n'est donc pas question de lier, sur ce type de sous-sol, absence de vestiges et absence d'activité.

Par contre, une bonne partie de l'intérieur de l'enclos offre un sol peu épais certes, mais assez régulier. Il est donc intéressant dans ce cas de distinguer des concentrations significatives.

- La première concentration se situe, on l'a vue l'an passé, devant l'entrée de la maison, la fouille de cette année montre bien que cette concentration est liée

à l'ouverture car elle cesse à deux-trois mètres de celle-ci.

- Ailleurs les secteurs les plus riches en céramique se situent dans la partie Est de l'enclos, notamment là où le mur a disparu (de A7-A8 à X7-X8, en particulier). Plus largement, c'est l'angle Nord-Est de l'enclos qui se révèle le plus riche dans ce domaine. C'est aussi dans ce secteur que l'on remarque la plus grande dispersion de tessons appartenant aux mêmes vases, éloignés parfois de plusieurs mètres comme c'est le cas pour les fragments d'une grande jatte très érodée.

- Il faut aussi noter une seconde zone, au Sud-Est de la fosse, en bordure du mur d'enclos, qui a livré une fusafolle ainsi que de nombreux tessons.

- Enfin, lors de l'étude de l'entrée de l'enclos et en particulier du démontage du rajout, la base du mur reposait sur un sol plus épais qui a livré un abondant mobilier dont quelques vases archéologiquement complets. Cette constatation a son importance car elle montre que le remplissage d'une partie de l'entrée a protégé le sol qui nous est parvenu en meilleur état.

- La partie centrale n'offre aucune particularité par rapport au reste de l'enclos. Il n'existe pas de secteur complètement stérile en céramique mais on remarque que les abords intérieurs de l'entrée de l'enclos et les angles Ouest de l'enclos sont les moins riches à ce niveau.

Il importe maintenant de regarder de plus près ce mobilier :

#### Le mobilier :

Il s'agit surtout de fragments de céramiques, mais comme les années précédentes, le matériel lithique n'est pas totalement absent.

#### Le matériel lithique :

- L'abondance de percuteurs ou broyeurs de quartz est connue sur le site depuis la première fouille. Cette année encore leur nombre important ( 32 )

- La fragmentation de la poterie est ici un phénomène connu, le même la dispersion des tessons, due à la nature du site où la pierre est omniprésente. La faible qualité de la couverture pédo-logique a aussi pour conséquence une



est à souligner. Ils proviennent des abords du mur d'enclos, certains étaient disposés sur sa partie supérieure. La situation des percuteurs, à proximité ou sur les murs est une constante au Talhouet et ne manque pas de poser problème.

Rappelons que ces boules de quartzite de couleur laiteuse ont en moyenne 12 cm de diamètre et possèdent des traces de travail sur toute leur surface. On peut évoquer leur rôle de broyeurs mais, depuis le début des recherches, seules deux petites meules domantes en granit ont été découvertes, en 1984 et 1985, et il faut chercher ailleurs une utilisation à cet abondant matériel dont la situation, à proximité des murs, n'est pas le fait du hasard.

- On retrouve aussi quelques objets manifestement antérieurs à l'installation d'une population de l'âge du Fer sur le site. Il s'agit d'un fragment de hache en dolérite ( 89 ), ainsi que quelques éclats de silex non retouchés, semblables à ceux découverts les années précédentes.

- Par contre, parmi ce matériel lithique, deux outils attirent l'attention: tout d'abord, un petit percuteur de quartz se démarque de l'ensemble par sa forme allongée, peu épaisse ( 14 mm ), c'est un petit outil qui possède des marques de percussion sur sa partie supérieure ( 88 ). La fonction du second est cette fois déterminée avec plus de précision ( 90 ). Bien que fragmenté, il présente sur sa face aplanie des traces de polissage et d'usure, dues à son rôle d'affutoir ou d'aiguiseur. La forme allongée n'est pas sans rappeler certaines pierres à affuter utilisées encore récemment, mais sa situation dans le sol archéologique ne laisse aucun doute quant à la datation de cet outil en granit à grains très fins.

### La céramique :

Les recherches menées depuis quatre années sur le site du Talhouet ont dégagé des constantes que l'on retrouve dans la céramique.

- La fragmentation de la poterie est ici un phénomène connu, de même la dispersion des tessons, dues à la nature du site où la pierre est omniprésente. La faible épaisseur de la couverture pédologique a aussi pour conséquence une

dégradation d'un grand nombre de tessons.

Tout les fragments significatifs sont représentés ici; les formes de la poterie mise au jour cette année ne varient pas, dans l'ensemble, par rapport aux années précédentes:

Les bords sont en majorité droits ou faiblement éversés, les canelures internes, visibles sur seulement trois bords, ( 7,8,50, ), sont larges de 5 mm.

Les fonds plats dominant largement.

L'homogénéité du mobilier se retrouve aussi dans les formes générales de la poterie: Les vases à fond plat ont des parois droites ou un profil plus évasé, "en pot de fleur" ( planches IX et X ).

La pâte et les dégraissants employés ne varient pas beaucoup : les vases à fond plat sont d'une facture relativement grossière, la pâte est de couleur rougeâtre, parfois ocre, les dégraissants de quartz importants. Les poteries plus fines ont souvent une teinte brune ou noire, les dégraissants sont plus fins, la pâte mieux cuite est moins friable.

Il est néanmoins nécessaire d'attirer l'attention sur quelques particularités:

Si les décors relevés sur quelques petits tessons à pâte fine et bien cuite, sont connus au Talhouet, qu'il s'agissent d'ocelles ( 5,6 ), de lignes ondulées ( 4,8 ) ou d'incisions parallèles ( 3,4 ), ou de décors plus complexes, mais trop fragmentaires ( 1,2,3, ); on remarque toutefois quelques "nouveautés".

C'est le cas, tout particulièrement, d'un fragment de bord droit, orné d'un bourrelet rapporté, marqué d'impressions digitées ( 11 ). Ce type de décor est bien connu à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer. La pâte est bien cuite, la surface est lissée et, même si la forme est ancienne il est possible que cette poterie appartienne au 2nd âge du Fer.

Les impressions digitées apparaissent sur un autre fragment (14) ainsi que sur la partie supérieure d'un petit vase ( $\phi$  au col: 125 mm) à bord légèrement

éversé (18), mais ce genre de décors est désormais bien connu sur le site.

Deux fragments d'anses renfoncées (15 et 16) attestent une occupation que l'on peut au moins situer au début de la Tène Finale, mais d'autres formes sont plus anciennes, comme les deux vases à panses carénées (17 et 19) dont un possède une lèvre ornée d'impressions digitées.

D'autres formes déjà connues méritent un intérêt particulier; beaucoup de bords droits, parfois très fins, appartiennent à des gobelets comme le n°24, à pâte fine de couleur brun rougeâtre.

Si l'essentiel des fonds de vases sont plats, il en existe un (20), légèrement ombiliqué, découvert à l'extérieur de l'enclos.

Il faut enfin mentionner l'existence d'une fusafole (86), découverte en A 12, dont la forme conique est identique à celles relevées précédemment.

Pour conclure, l'homogénéité de ce mobilier est à souligner, les formes, les décors rappellent ou sont identiques à ceux découverts les années précédentes, notamment dans la cabane rectangulaire et aux abords de l'enclos; cela indique une occupation relativement brève des lieux. Quelques formes, en particulier les anses renfoncées sont attribuables à la Tène Finale, du moins au début de cette période.

En fait, l'occupation du site a dû cesser au début de la Tène Finale. Les canelures internes, les décors sont à placer avant cette période, dans la Tène Moyenne. Les fragments d'amphores tardo-républicaines connus sur tout les sites de la Tène Finale de la région sont inexistant à Pluvigner, ce fait étant livré simplement à titre d'indication et non d'argument déterminant.

Il faut aussi tenir compte de la nature du site, de son originalité, de la relative pauvreté qui se dégage de l'ensemble des vestiges mis au jour. Cela peut expliquer la pérennité de certaines formes et l'absence de céramiques plus récentes.

Conclusion :

La céramique reflète assez bien la nature du site dont la vocation essentiellement agricole est probable.

Les recherches menées cette année ont mis en valeur l'étroite liaison entre l'enclos et la construction rectangulaire.

A la fin de cette campagne de fouilles 1986, il est évident que nous avons étudié une unité de ce qui peut être un village. Le plan général des fouilles est à ce titre assez éloquent. L'hypothèse avancée en 1985, concernant une lé ère postriorité dans l'implantation de la cabane circulaire, se confirme.

Il est plus que tentant de voir dans cet enclos et l'habitat rectangulaire une unité correspondant à une ferme. La surface habitable du bâtiment est, rappelons le, de 28 m<sup>2</sup> et correspond à une habitation pour une famille au sens restreint du terme. A cette construction correspond un petit enclos qui possède un bâtiment secondaire, plus léger; le mobilier montre qu'une certaine activité animait l'enclos. Bien sûr, cette activité reste bien vague, seuls la fusafole et l'aiguisoir donnent des précisions, malheureusement trop limitées. Il reste, nous l'avons dit, que l'enclos est un espace protégé, bien individualisé, possédant une ouverture orientée comme l'entrée de la maison. On ne peut s'empêcher de voir là un ensemble bien caractérisé, correspondant à une ferme.

Mais le site s'étend sur près 1,5 hectare et les aménagements, en particulier la protection du Sud du plateau ne semblent ils pas vraiment important pour une seule ferme occupant, avec l'enclos, un peu plus de 250 m<sup>2</sup> ?

Un débroussaillage complet de l'ensemble du site et la prospection électrique d'un vaste secteur (voir rapport en annexe), apportent un début de réponse à cette interrogation.

Lors de la mise à découvert de la totalité du site, un second enclos a été repéré, à 30 mètres à l'Est de l'enclos fouillé. Celui ci, bien moins conservé, est



visible sur une longueur de 15m, dans un axe Ouest-Est, sa largeur atteint 12 mètres

Par ailleurs, la prospection électrique a mis en valeur des anomalies du sous sol sur le petit plateau situé au Sud des deux enclos.

Il faut enfin rappeler l'existence d'un mur d'enclos, situé au Nord du site et considéré jusqu'à présent comme le vestige d'une protection globale du site, mais qui, à la lumière des dernières découvertes peut bien être les restes d'une autre unité, d'une autre ferme, (3 sur le plan de situation)

Les prochaines fouilles qui se dérouleront sous forme de sondages extensifs devront préciser ces hypothèses. D'hors et déjà, un décapage de 10 m<sup>2</sup> sur l'enclos (n° 2) du site montre que le mur de celui ci, bien qu'en mauvais état, possède la même structure que le mur du premier enclos.

Ces fouilles devront alors nous indiquer si le village comprend plusieurs fermes, deux ou trois; comment était géré l'espace en dehors des enclos et en particulier le plateau Sud qui a fait l'objet de la prospection électrique. Il serait aussi intéressant de définir précisément la nature de la protection du site en étudiant une partie du rempart aménagé dans la pente (5).

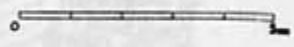
Ce n'est qu'en nous efforçant d'étudier le maximum de surface de ce site que nous comprendront son organisation et sa nature véritable.



\*  
\*      \*

Talhouet - PLUVIGNER

Plan général - Année 1986

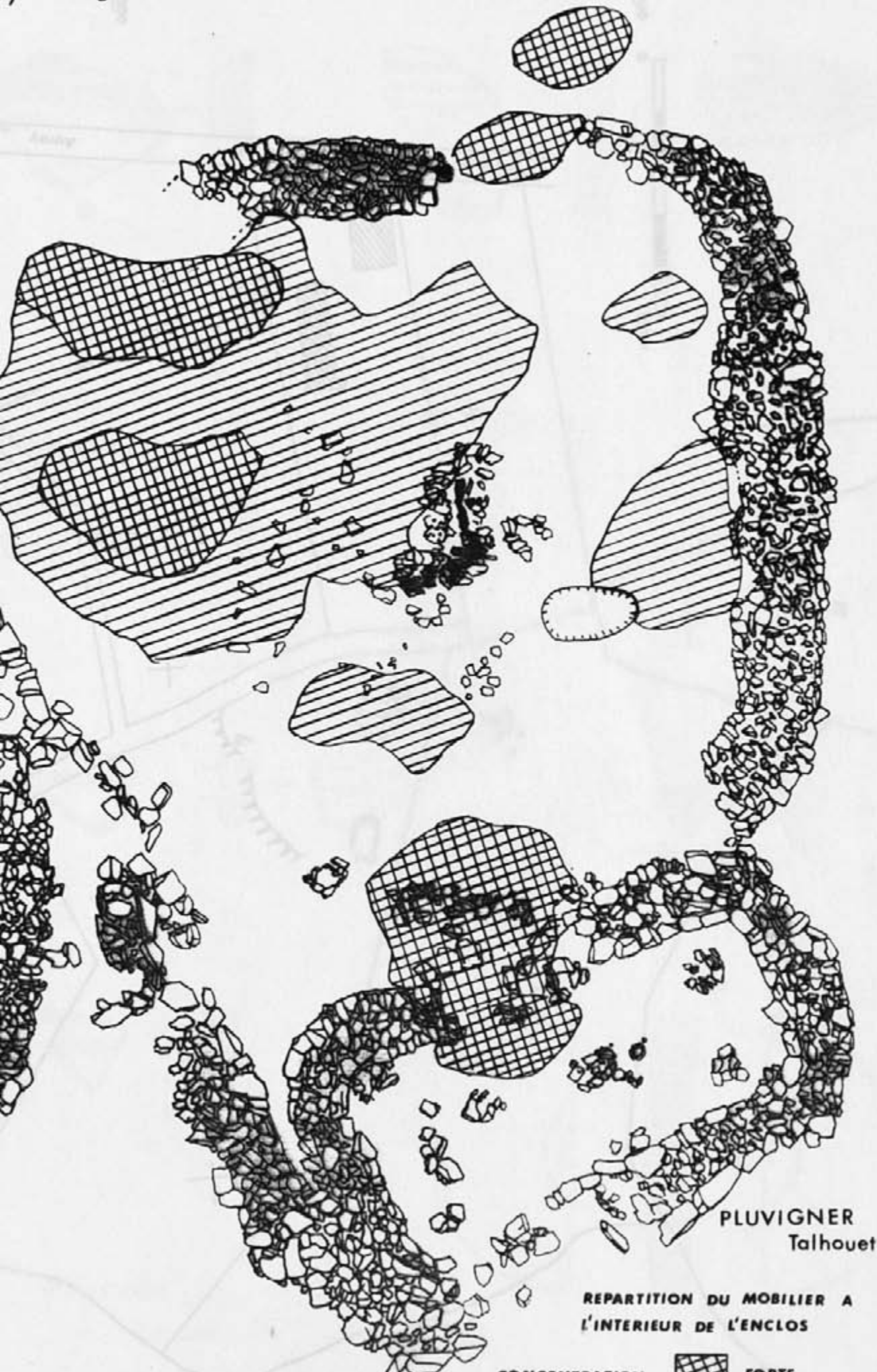


PLUVIGNER  
(Talhouet)

REPRÉSENTATION DES MURS ET  
L'INTÉRIEUR DE L'ENCLOS

CONCENTRATIONS



MAISON

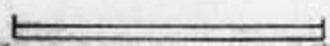


PLUVIGNER  
Talhouet

REPARTITION DU MOBILIER A  
L'INTERIEUR DE L'ENCLOS

CONCENTRATION

	FORTE
	MOYENNE



# Pluvigner Talhauet

Plan de situation du site



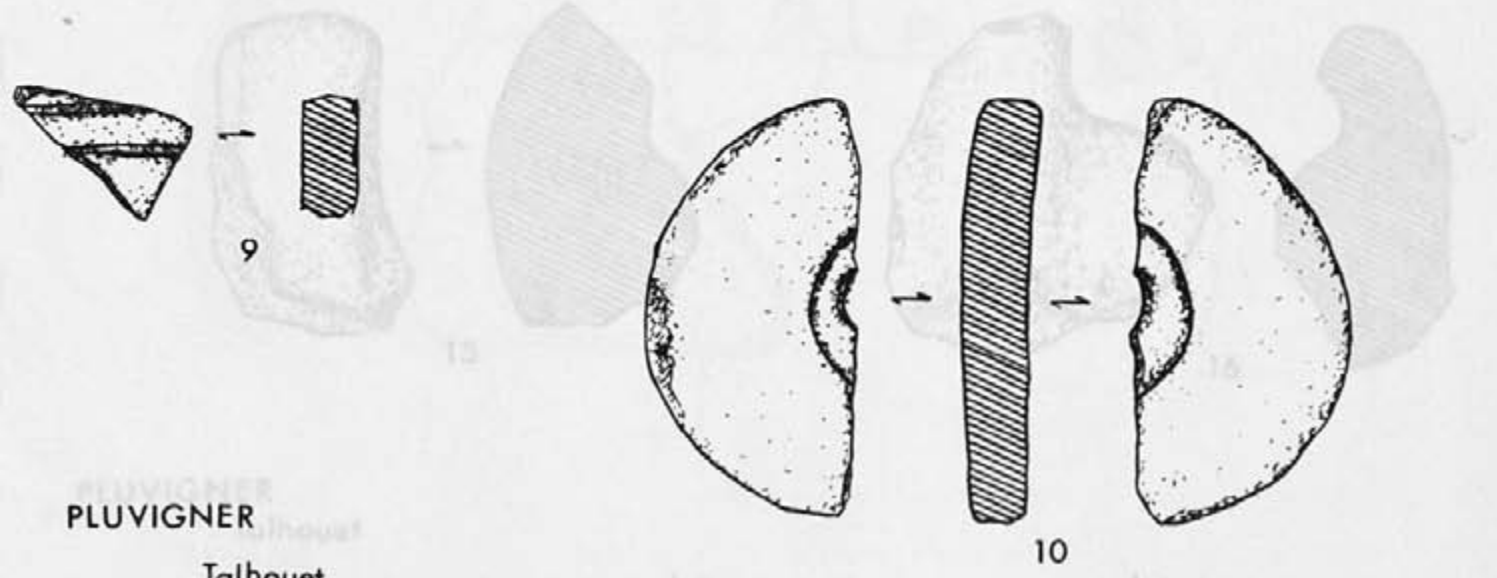
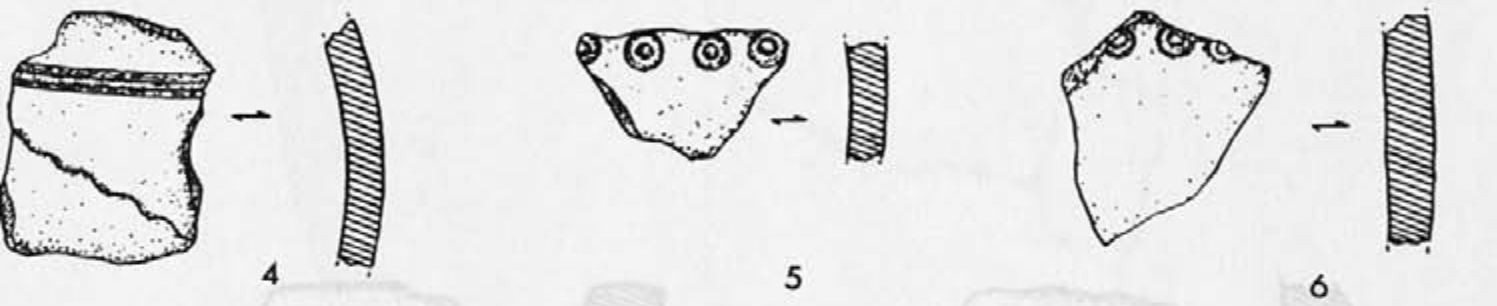
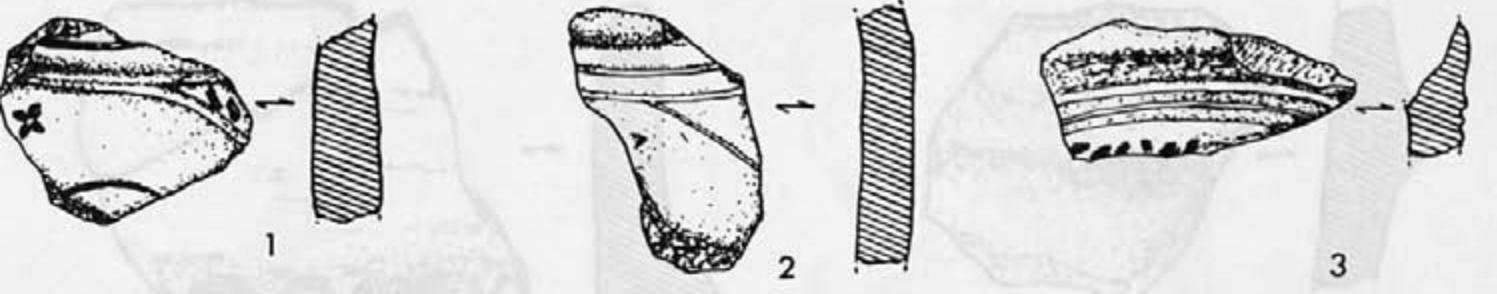
1:20 000

20 200

1:98 800

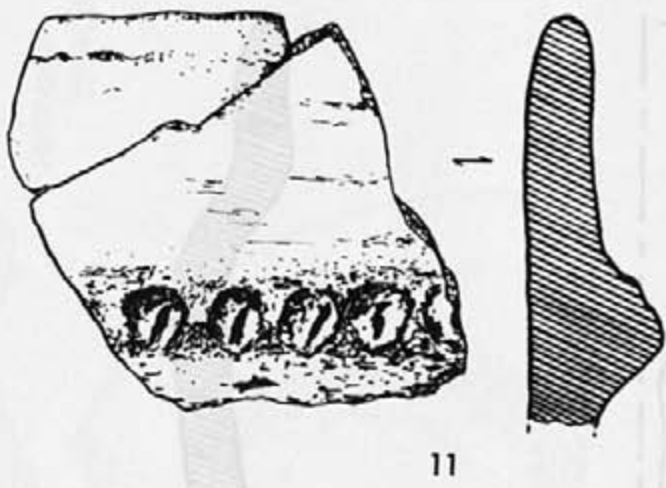
1:99 000



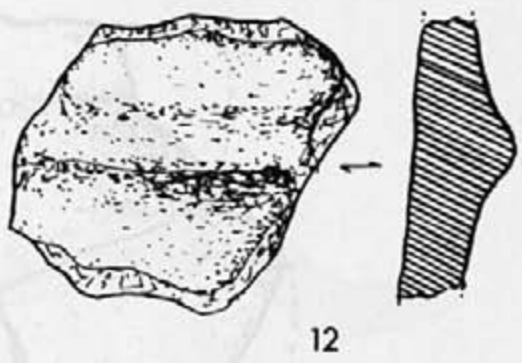


PLUVIGNER  
Talhouet

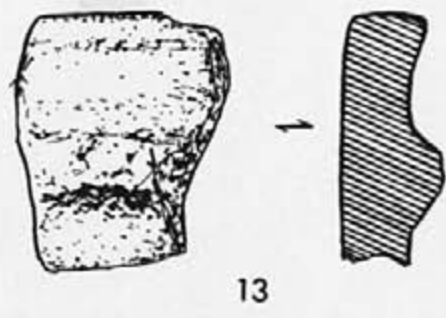




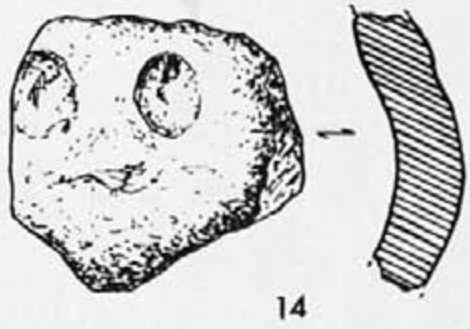
11



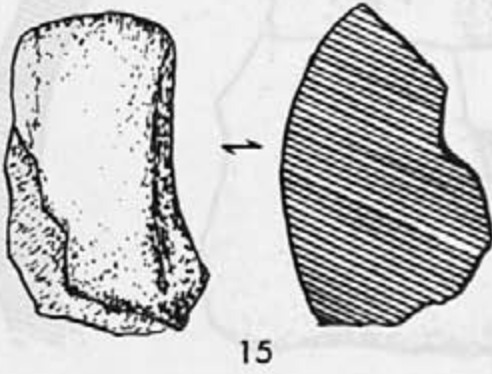
12



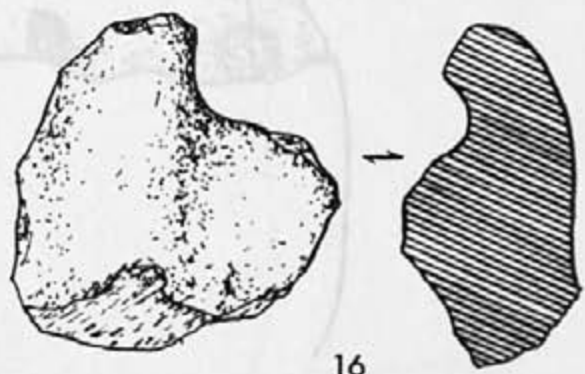
13



14

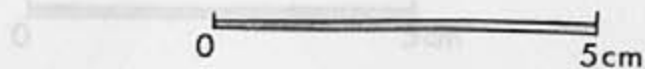


15



16

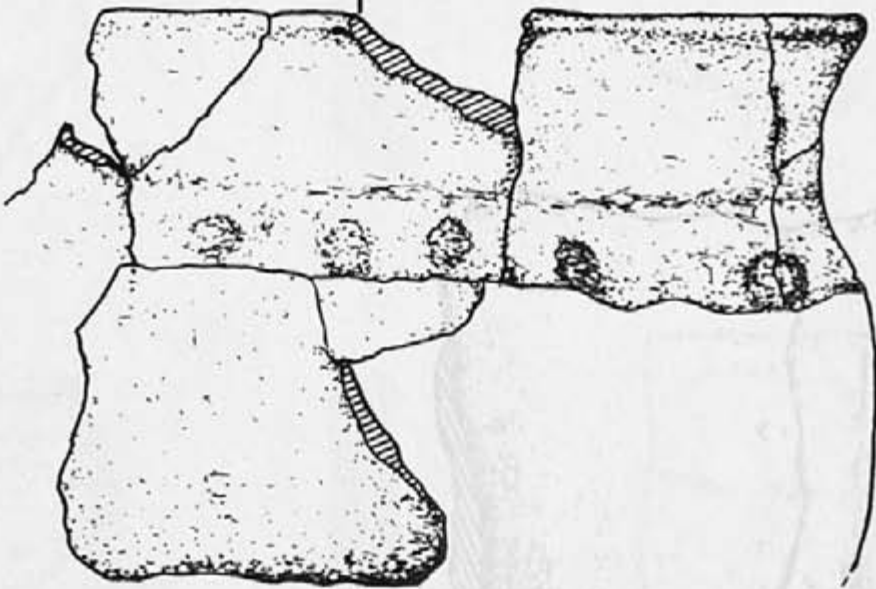
PLUVIGNER  
Talhouet



PLUVIGNER  
Talhouet



17

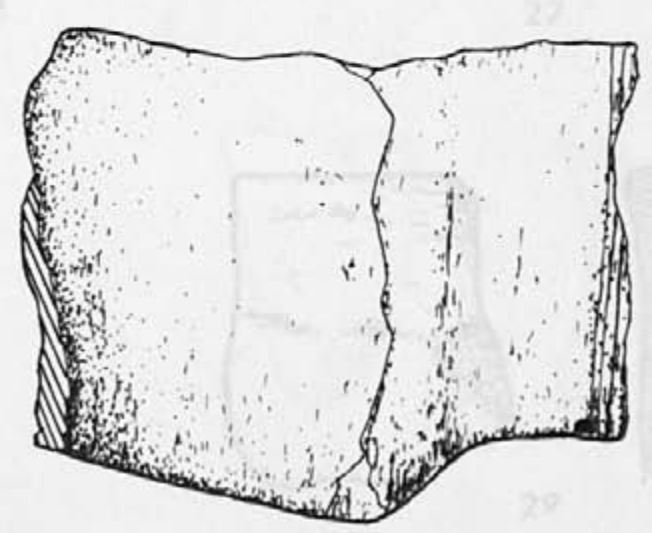
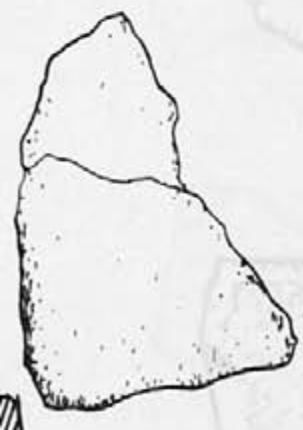
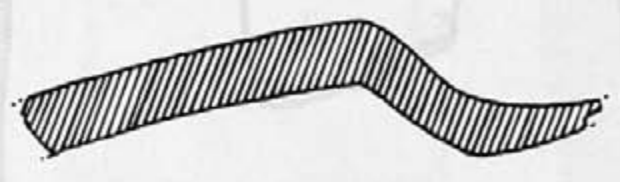
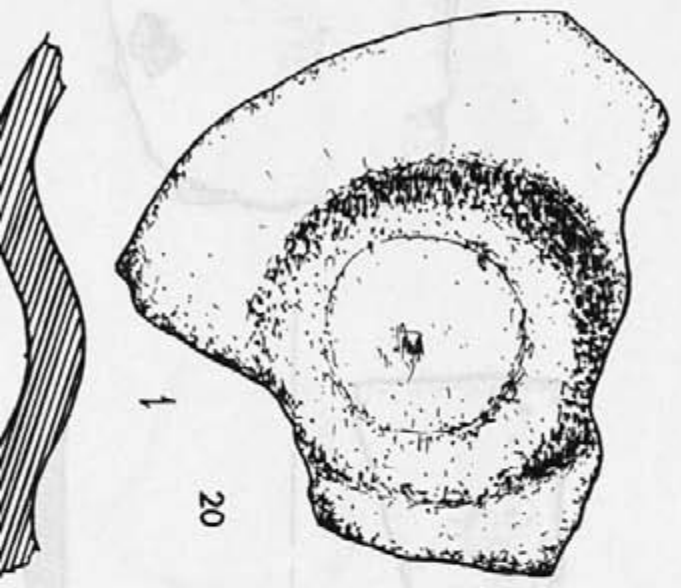


18

PLUVIGNER  
Talhouet



PLUVIGNER  
Talhouet







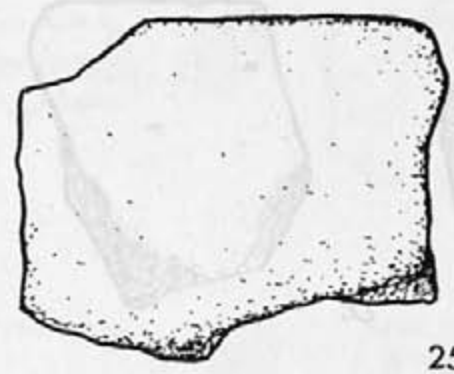
22



23



24



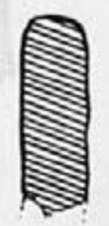
25



26



27



28



29



PLUVIGNER  
Talhouet





30



31



32



33



34



35

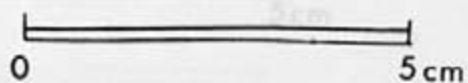


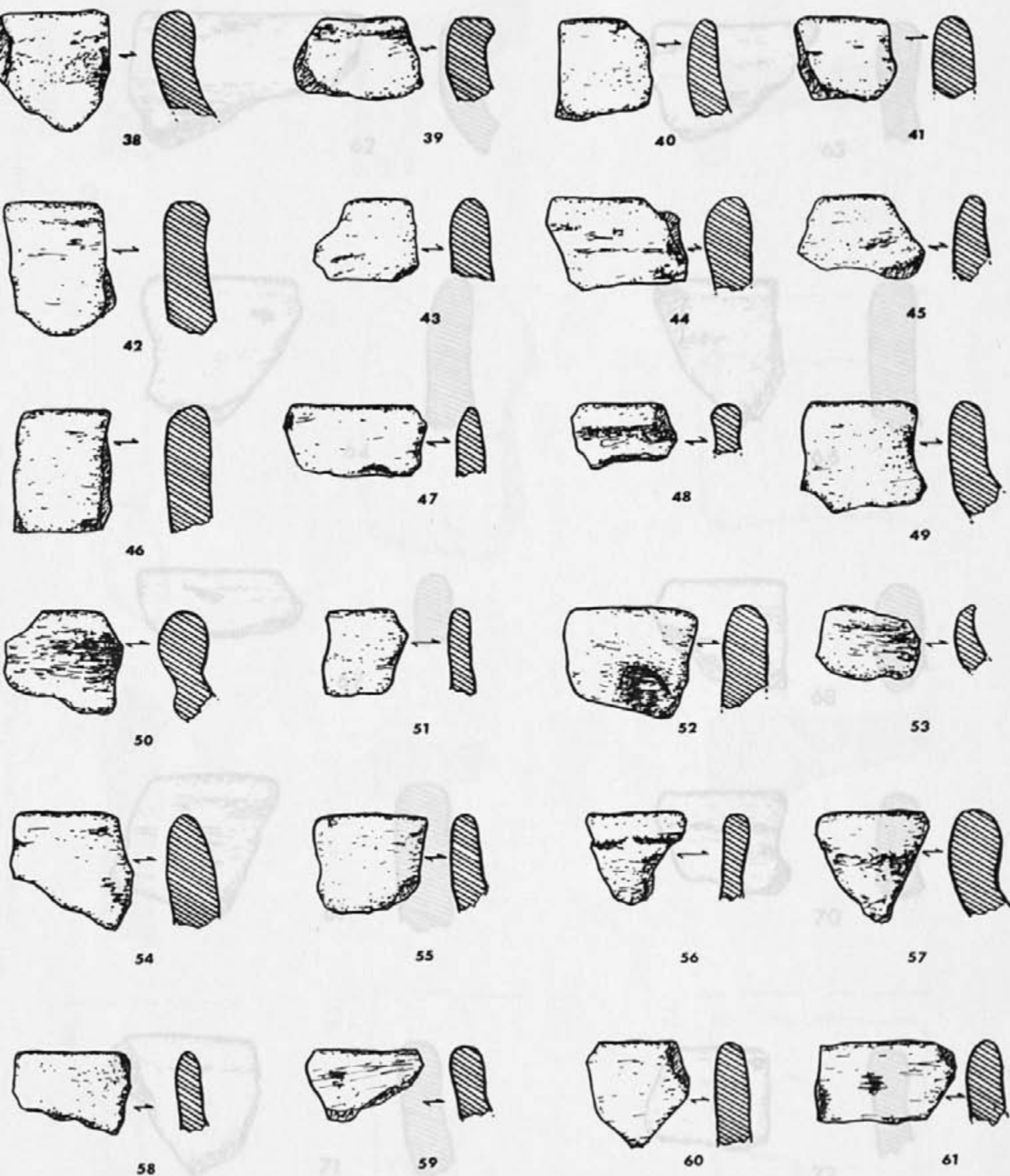
36



37

FLUVIGNER  
Talhouet  
PLUVIGNER  
Talhouet





PLUVIGNER  
Talhouet

0 ————— 5cm



62



63



64



66



67



68



69



70



71



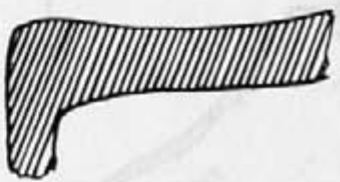
72



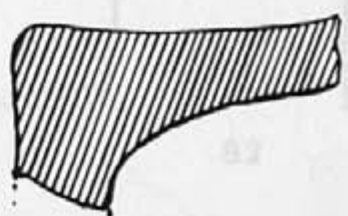
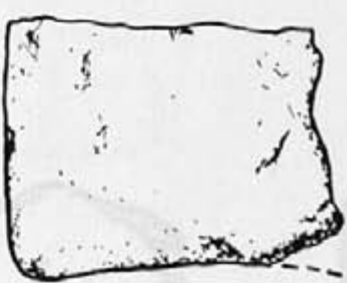
PLUVIGNER  
Talhuet







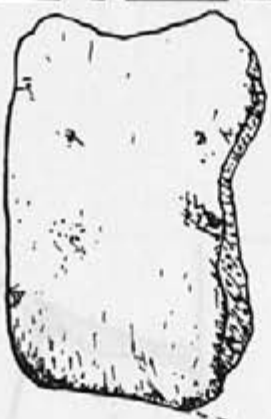
73



74



75



76



77



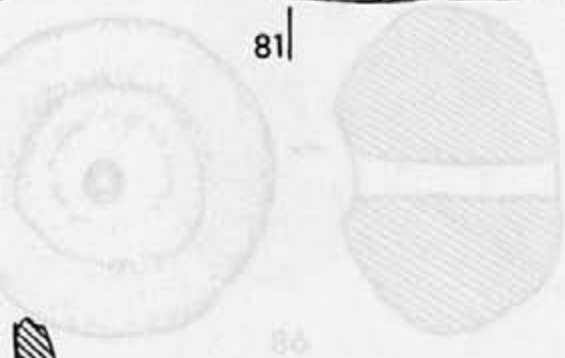
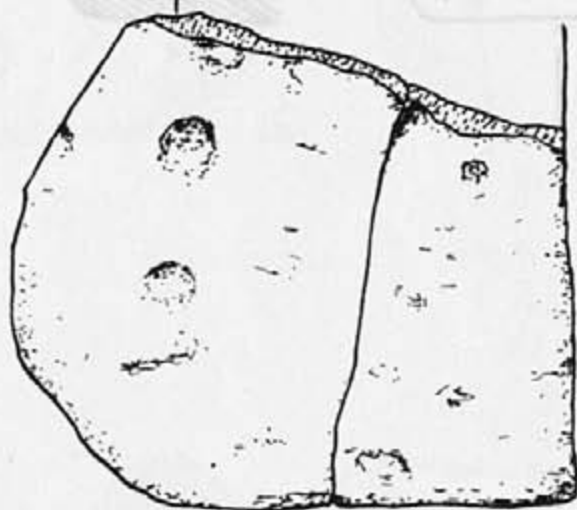
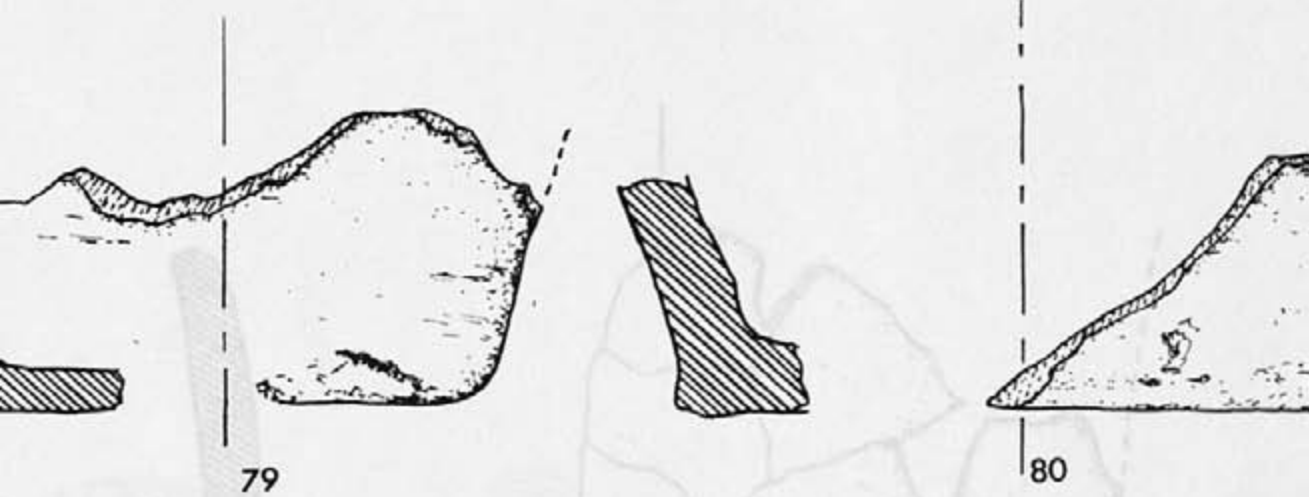
78

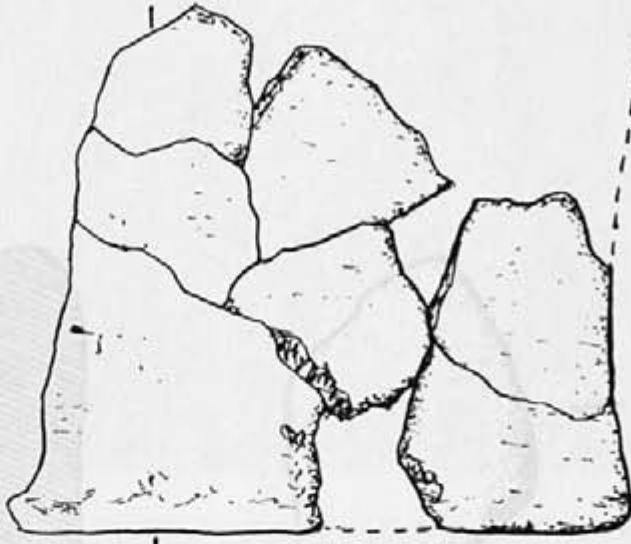


PLUVIGNER

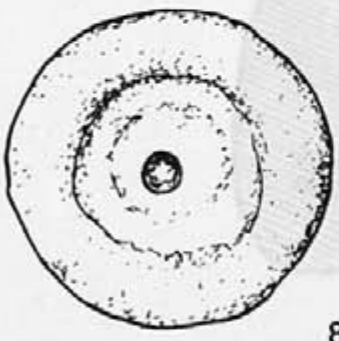
Talhouet



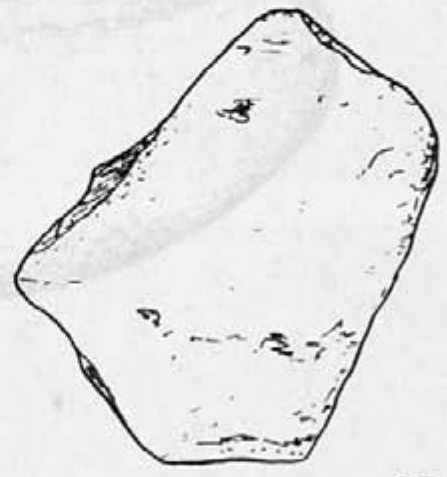
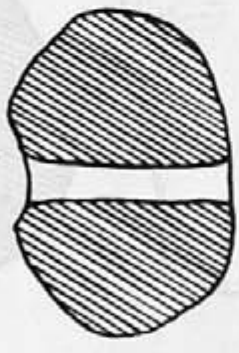




85



86



87



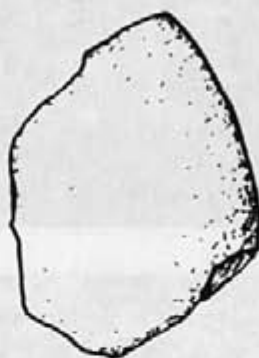
PLUVIGNER  
Talhouet

PLUVIGNER  
Talhouet

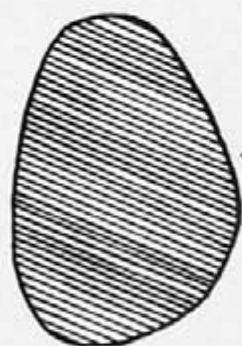
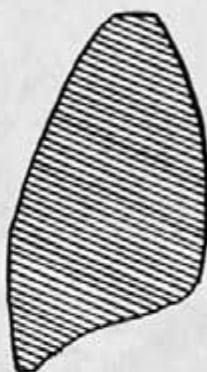




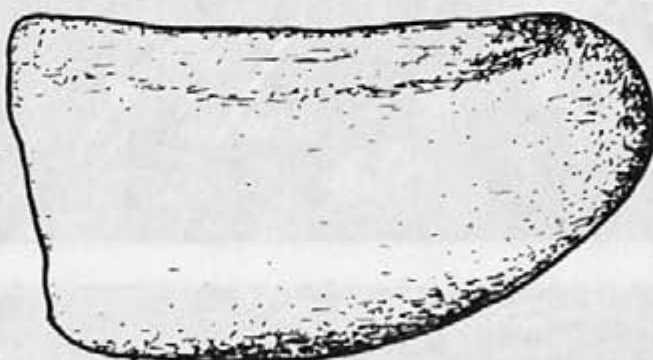
88



89

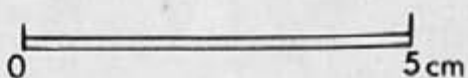


90



PLUVIGNER

Talhouet





Partie ouest de l'enclos.  
Raccord entre le mur et  
la cabane.



Raccord mur d'enclos-  
cabane. Vue rapprochée.



Mur d'enclos, partie  
sud; parement externe.





Partie sud du mur d'enclos.  
On remarque la reprise ainsi  
que les deux pierres, posées  
à plat et imbriquées dans la  
base du parement.



Partie sud du mur  
d'enclos.  
Vue de face.

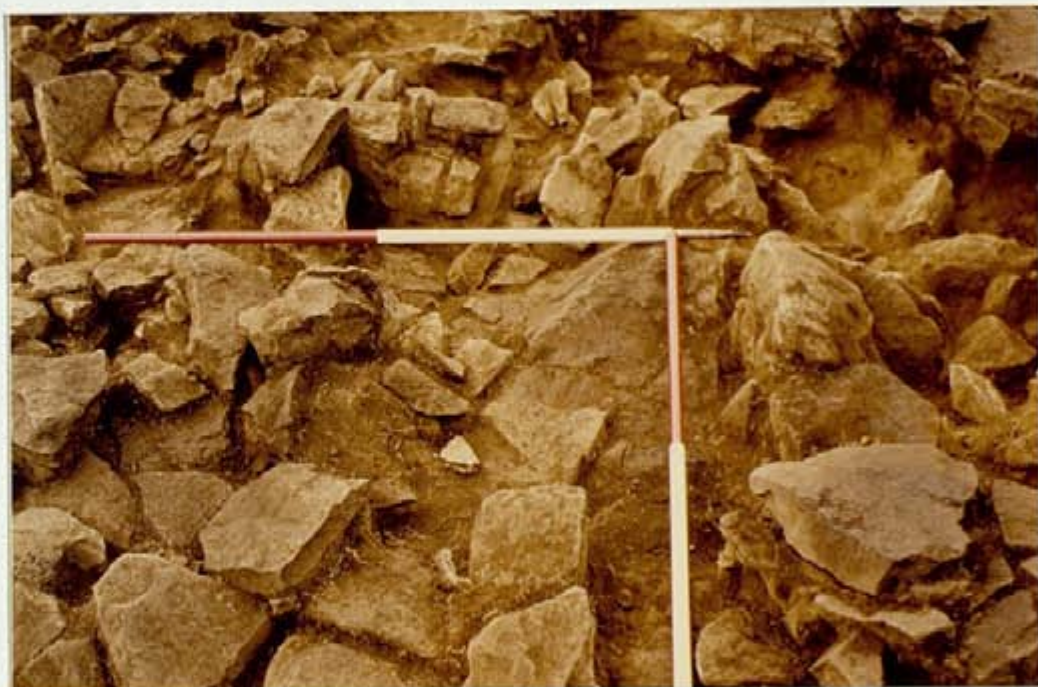




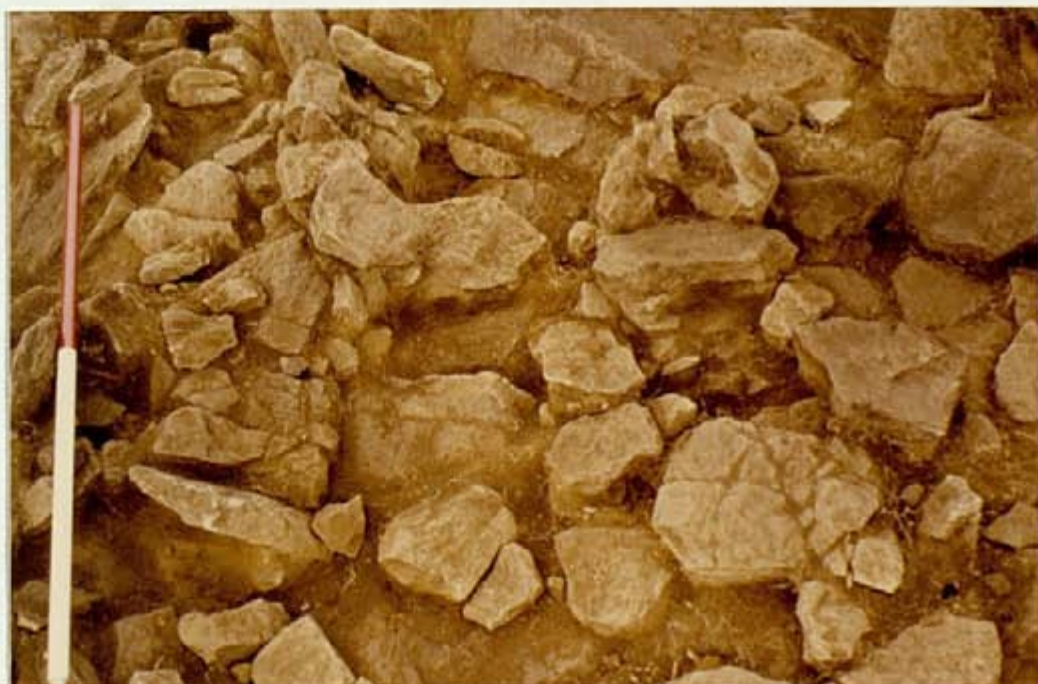
Intérieur de l'enclos;  
partie centrale, fosse  
au 2nd plan.



Intérieur de l'enclos;  
structure centrale.



Intérieur de l'enclos;  
structure centrale, à  
droite, calage de poteau.





Intérieur de l'enclos:  
fosse.



Ouverture de l'enclos:  
vestiges de calages.





Ouverture de l'enclos, avant  
dégagement. Au premier plan,  
extrémité du mur.



Ouverture après dégagement,  
vue de dessus.





Extrémité nord du mur d'enclos.  
On distingue l'armorce de la  
courbe vers l'ouest.



Ouverture de l'enclos, après  
dégagement. Le calage de poteau  
apparaît nettement ainsi que les  
pierres alignées dans son prolongement.





Vue générale de l'enclos,  
prise de l'est. A l'arrière  
plan, construction rectangu-  
laire.



Décapage superficiel de la  
partie centrale de l'enclos.  
La roche affleure sous quel-  
ques centimètres d'humus.



Intérieur de l'enclos,  
partie est, après le second  
décapage.





UNIVERSITE DE RENNES  
DEPARTEMENT DE PHYSIQUE CRISTALLINE  
LABORATOIRE D'ARCHEOMETRIE

RAPPORT  
SUR LA PROSPECTION ELECTRIQUE  
DU SITE ARCHEOLOGIQUE DE TALHOUE  
EN PLUVIGNER (56)

RAPPORTEUR : L. LANGOUET  
ANNEE : 1986

PROSPECTION ELECTRIQUE  
SUR LE SITE PRE-ROMAIN DE TALHOUE  
EN PLUVIGNER (56)

Les mesures et les traitements sur ordinateur ont été entièrement réalisés par deux vacataires du Laboratoire d'Archéométrie : Messieurs QUERRE et BIGOT. L'opération fut menée en une journée en présence du responsable du chantier : TANGUY Daniel. Celui-ci s'est chargé de repérer ultérieurement l'implantation du quadrillage de 20 mètres de côté, utilisé.

Les cartes sorties sur micro-ordinateur APPLE IIe sont au nombre de quatre : trois pour chacun des carrés étudiés et une carte de synthèse. Cette dernière n'est pas indiquée en valeur de résistance pour ne pas en surcharger le graphisme mais les autres sont indicées.

Après coloriage, on note des zones de faible résistance (en noir) et des zones de forte résistance (en rouge). Le terrain n'était pas propice à une telle prospection car d'une part des zones caillouteuses, d'autre part des zones très humides se trouvaient dans la zone prospectée. Les prospecteurs ont pu observer une corrélation entre les zones à forte résistance et les zones caillouteuses. Cependant un certain nombre d'anomalies méritent un commentaire. Pour souligner ces anomalies, ont été tracées en bleu les zones de 1400 Ohms environ.

Trois anomalies de faible résistance (A,B et C) devraient avoir une signification archéologique d'autant qu'elles se trouvent entourée de zones à forte résistance, corrélée à des cailloutis. L'anomalie D pourrait être du même type mais il est plus difficile de l'affirmer d'emblée. L'anomalie E que l'on observe à la croisée des carrés 1,2 et 3 se trouve sur un terrain en pente ; il n'est pas impossible que la topographie, due probablement à un substrat géologique particulier, puisse expliquer cette grande anomalie.

A la vue des cartes, nous conseillons de fouiller au niveau des anomalies A,B et C en priorité. De simples vérifications sur D et E permettraient de confirmer ou d'infirmes nos propositions.

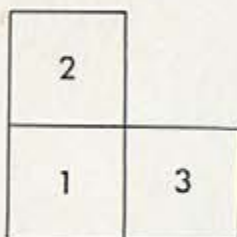
En conclusion, le carré 1 semble contenir des vestiges archéologiques. Par contre les carrés 2 et 3 ne présentent pas d'anomalies qu'il est facile d'interpréter à priori.

Ces prospections peuvent servir à guider la fouille mais la nature du terrain ne facilite pas l'interprétation des cartes. Nous ne retenons donc que les grandes anomalies.

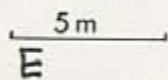




TALHOUET  
Pluvigner (56)



(75Ω)









CARRE 3

2 m

(40 n)

